

DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG

CANTON DE MIRIBEL

MAIRIE DE NEYRON

**OBJET : Détermination du nombre de membres
du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
et élections des représentants du conseil
municipal au CCAS**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 22 mars 2026

20260012

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux
mars, à 18H00, le Conseil Municipal
légalement convoqué s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie, sous la présidence de :

Christine FRANCOIS, Maire

Étaient présents : BRIERE Matthieu, BUFFONE Ennio, COLLIN Catherine, CONDAMIN
Delphine, DELACOURT Marc, DUPIN Nicole, DUPLAN Véronique, FAURE Sébastien,
FAVREAU Julien, FAYE Pascale, FRANÇOIS Christine, FRANÇOIS Philippe, HERVIS Jean-
Pierre, JACQUES Florence, LACHENAL Geneviève, NEDIALKOVA Krassi, PAYRE Raphaël,
PISTIL Raymond. VERDENET Clotilde.

Secrétaire de Séance : BRIERE Matthieu

Date de convocation du Conseil : 16 mars 2026

Nombre de conseillers

en exercice : 19

Nombre de conseillers

Présents : 19

Pouvoir : 0

En application des articles R123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, la maire
expose que la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le conseil
municipal au scrutin de liste, à la présentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage,
ni vote préférentiel.

La maire rappelle qu'il est président de droit du CCAS et qu'il ne peut être élu sur une liste.

La maire propose de fixer à quatre le nombre de membres élus par le conseil Municipal au
Conseil d'Administration du CCAS.

Se sont présentés : Geneviève LACHENAL, Nicole DUPIN, Pascale FAYE, Ennio BUFFONE.

Nombre de votant : 19

Suffrages exprimés : 19

Siège à pourvoir : 4

En conséquence, le Conseil Municipal, proclame élus, à l'unanimité : Geneviève LACHENAL, Nicole DUPIN, Pascale FAYE, Ennio BUFFONE.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres présents.

A NEYRON, le 22 mars 2026

La Maire

Christine FRANÇOIS

